



## CAMPING MUNICIPAL

220 rue St-Pierre, Saint-Pamphile QC G0R 3X0

### Contrat de réservation

Nom: ..... Prénom:.....

Adresse:.....

Code postal: ..... Ville: .....

Téléphone: (.....) .....-.....

Courriel:.....

### Camping

Date d'arrivée: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Date de départ: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Tarif: 25\$/ jour Coût total du séjour: \_\_\_\_\_ \$

Nombre de personnes: Adultes..... Enfants (12 ans et moins).....

Véhicule: modèle..... Immatriculation.....

Nous déclarons avoir pris connaissance du tarif en vigueur et des règlements et s'engageons à régler le solde du séjour immédiatement à notre arrivée.

Signature:..... Date: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### Règlements

- L'espace aménagé est réservé à l'installation d'une seule roulotte, tente-roulotte ou tente et d'une seule automobile.
- Tous les emplacements sont payables à l'avance. À défaut de payer avant 13h ceux-ci seront loués sans autre avis.
- Nul campeur ne peut modifier son site de camping, transporter ou ériger des constructions quelconques.
- Afin de protéger la végétation qui entoure un emplacement de camping, le campement doit être installé uniquement sur la partie aménagée et délimitée à cette fin.
  - Les campeurs doivent libérer le terrain pour 13h le jour du départ.
- Il est permis de recevoir des visiteurs entre 9h et 23h et aucune circulation ni bruit entre 23h et 7h.
  - Tout bruit ou musique pouvant incommoder les voisins ne sont pas tolérés.
    - Feux d'artifice, pétard ou feux interdit.
    - Animaux admis sous contrôle.
  - Tous les règlements municipaux s'appliquent.